

European Legal Support Center

Notre Mandat

Le European Legal Support Center est la première et la seule organisation indépendante à apporter un soutien juridique professionnel aux associations, groupes et individus défendant les droits des Palestiniens en Europe. L'ELSC intervient pour faire cesser les restrictions arbitraires et la criminalisation d'activités de plaidoyer et d'aide humanitaire légitimes. Le Centre a été créé en janvier 2019 à Amsterdam à l'initiative conjointe du réseau de la société civile palestinienne PNGO, de l'ONG néerlandaise The Rights Forum et de juristes européens.

MONITORING

- Documenter et analyser les mesures restrictives qui entraînent un «rétrécissement de l'espace» des acteurs de la société civile défendant les droits des Palestiniens à travers l'Europe;
- Produire les seuls et uniques rapports par pays exposant les incidents, les politiques, la législation et la jurisprudence liés à la répression du mouvement de solidarité avec la Palestine en Europe.

Notre Travail



- Développer, en collaboration avec des avocats, des stratégies de défense juridique efficaces pour protéger les droits fondamentaux de la liberté d'expression et d'association contre les campagnes de désinformation et de diffamation, et contre les politiques discriminatoires;
- Mener un plaidoyer parajuridique pour impliquer les autorités et les institutions publiques.



- Faciliter et promouvoir des procédures stratégiques contre les acteurs publics et privés impliqués dans les violations flagrantes des droits des Palestiniens par Israël :
- Organiser des ateliers juridiques et des séminaires pour les défenseurs des droits de l'homme :
- Promouvoir les conclusions et les victoires de l'ELSC pour sensibiliser l'opinion publique.

Nos Réalisations en 2019

■ Base de données

Création d'une base de données des législations et jurisprudences européennes pour faciliter des stratégies iuridiaues efficaces en faveur de la défense des droits fondamentaux des militants pour le peuple palestinien.

★Victoires juridiques

Trois victoires devant les tribunaux allemands qui ont statué que le refus d'accès à des espaces publics, fondé sur des motions condamnant le BDS comme antisémite, viole les droits constitutionnels d'égalité et de liberté d'expression et d'association.



Ateliers

Trois ateliers juridiques et un séminaire organisés pour les comités de solidarité avec la Palestine et les étudiants militants à Amsterdam. Utrecht et Berlin.